

FOCUS 2017

CCR propose aux entreprises opérant en France, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures de réassurance contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel. Les travaux de modélisation de CCR, mis à la disposition des assureurs, des collectivités et des pouvoirs publics contribuent à l'anticipation et à la prévention des principales catastrophes naturelles. Chaque année, CCR publie un bilan des catastrophes naturelles en France qui permet d'appréhender l'exposition financière des acteurs du territoire français et d'étudier l'efficacité des dispositifs de prévention sur la sinistralité.

L'intégralité de ce bilan est disponible sur ccr.fr



> CHIFFRES CLÉS 2017



90 MNombre
de biens assurés



1,64 MD€
Primes cat Nat



33 MDS€

Coût des cat nat non auto tous périls confondus depuis 1982



936 M€

Sinistralité moyenne non auto depuis 1982



707 M€

de dommages assurés auto depuis 2000 Soit 40 M€/AN



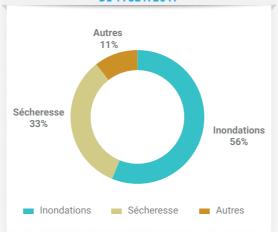
IRMA
1,97 MD€
coût des dommages



SECHERESSE ENTRE 700 ET 850 M€

Estimation du coût des dommages assurés

RÉPARTITION PAR PÉRIL DE LA SINISTRALITÉ CATASTROPHES NATURELLES NON AUTO CUMULÉE DE 1982 À 2017



LA SINISTRALITÉ CATASTROPHES NATURELLES NON-AUTO DE 1982 À 2017 (en millions € 2017) 3 500 2 500 1 500 1 982/83/984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 ■ Inondations ■ Sécheresse ■ Autres ※ Incertitude

INONDATIONS



526 M€/AN

en moyenne de sinistralité (non auto)

Les communes du Sud de la France connaissent une fréquence de sinistres inondations particulièrement élevée

OUTRE-MER: 7,6 % du montant de la sinistralité du marché français (1,7 % des primes du régime Cat Nat)

SÉCHERESSE

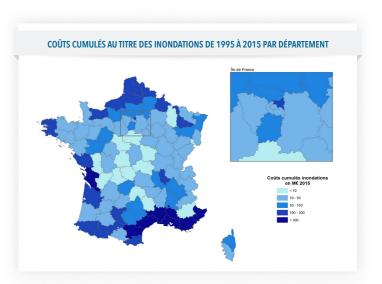


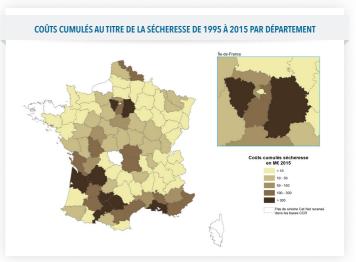
386 M€/AN

en moyenne de sinistralié

L'ILE DE FRANCE et LE SUD OUEST

particulièrement touchés





PRÉVENTION

des communes (environ 24 000) ont au moins l'un des dispositifs de prévention suivants : PPR Inondations, PCS, DI-CRIM, PAPI

MPACT FINANCIER DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

sur le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles







Caisse Centrale de Réassurance





Caisse Centrale de Réassurance

L'INTÉGRALITÉ DU BILAN EST TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.CCR.FR OU À L'AIDE DU QR CODE CI-DESSOUS



